

Audience du 1^{er} juillet 2020 du SE-Unsa 68 sur la direction d'école : de l'aide et du temps !

Participants

Pour l'équipe de direction :

Philippe Venck (IEN adjoint à la DASEN)

Jackie Luiggi (secrétaire général de de la DSDEN)

Pour le SE-Unsa :

Myriam Di Giano (directrice de l'école élémentaire Rasser – Ensisheim)

Marie-Laure Schiff (directrice de l'école maternelle Les Muguets – Colmar)

André Gehenn, secrétaire départemental

« Quiconque met le pied dans une école sait qu'il est nécessaire d'avoir une aide administrative. »

Ces paroles prononcées par M. Venck, IEN adjoint à la DASEN, sont révélatrices du « J'voudrais bien mais j'peux point » qui commence à devenir insupportable pour les acteurs de terrain.

Au-delà des remerciements formulés par le ministre, la Rectrice et la DASEN, les directeurs veulent des avancées concrètes !

En premier lieu, nous avons portés deux demandes principales :

- du temps de décharge supplémentaire.
- une aide administrative avec la création d'un véritable secrétariat pérenne mobilisant des personnels formés.

En signant le protocole sur la direction en 2006, le SE-Unsa a entériné des avancées. Si les décharges ont été maintenues (voire un peu renforcées), l'aide administrative a été purement et simplement supprimée. Pourtant, les missions confiées aux directeurs se sont considérablement alourdies ces dernières années.

Pour ces deux demandes, on nous renvoie à l'échelon nationale, les marges de manœuvre départementale ne permettant pas de satisfaire ces revendications. D'ailleurs, même si les décharges devaient être abondées par le ministère à la rentrée 2020, l'IEN adjoint à la DASEN nous confirme que les ressources humaines laisseraient peu d'amplitude.

La proposition de loi d'origine parlementaire « créant la fonction de directeur » adoptée en première lecture le 24 juin est loin d'apporter les réponses attendues (voir [ICI](#)), même si quelques évolutions vont dans le bon sens.

Retour sur la période qui a démarré le 6 mars

Un chiffre pour commencer : d'après une enquête téléphonique réalisée par le SE-Unsa le 22 juin dans toute la France, **91% des directeurs interrogés se déclarent épuisés.**

Le SE-Unsa pointe le sentiment d'isolement et d'épuisement professionnel des directeurs pendant cette période.

Nos constats présentés dans un avis de l'Unsa-éducation lors du CHSCTD du 9 juin (voir [ICI](#)) restent d'actualité. Voilà une liste plus détaillée :

- Le protocole sanitaire était complètement inadapté et sa mise en œuvre a nécessité un travail considérable.
- L'organisation des pôles d'accueil a été très complexe, d'autant qu'il a été demandé à certains directeurs de mobiliser des personnels au-delà de leur école, ce qui dépassait clairement leurs prérogatives.
- De manière générale, la gestion des ressources humaines par l'Institution a été déficiente. Une organisation plus efficace et une mobilisation de toutes les « forces vives » aurait permis un meilleur fonctionnement.
- La communication institutionnelle a été flottante et trop tardive.
- La communication ministérielle médiatique était souvent en décalage avec la réalité des écoles, ce qui a mis les directeurs dans une situation délicate face aux parents d'élèves.
- Il fallait continuer à réaliser certaines tâches devenues très compliquées au regard des circonstances (ex. Affelnet) sans réelle adaptation des procédures.
- Les applications numériques pour réaliser les tâches à distance étaient souvent saturées, inadaptées ou absentes, ce qui a généré du travail supplémentaire.
- Les différentes enquêtes qui devaient être réalisées dans l'urgence ont mobilisé un temps non négligeable pour les directeurs et ils n'en ont pas toujours perçu le sens. Certains l'ont vécu comme de la maltraitance...
- L'usage d'outils personnels pour un usage professionnel a été mal vécu, ainsi que certains choix de communication que des IEN ont imposé aux directeurs de leur circonscription (exemple : création unilatérale de groupes Whatsapp générant un flux continu d'informations).
- Les conditions de rentrée n'étant pas connues à cette heure (ni les différents scénarios envisagés par le ministère), l'injonction d'organiser un conseil d'école pour présenter les modalités de la rentrée a suscité de l'incompréhension.
- L'absence de CTSD en juin augmente les incertitudes sur d'éventuelles mesures de carte scolaire à la rentrée.

Par ailleurs, les décharges supplémentaires promises par le ministère ont été octroyées de manière contrastée selon les territoires, provoquant un sentiment d'iniquité.

Enfin certaines dispositions étaient difficilement applicables (exemple : non cumul distanciel – présentiel), et ce décalage pouvait créer des tensions.

Pistes proposées par le SE-Unsa

Il faut reconnaître qu'une bonne partie des tâches demandées n'étaient pas utiles pour le fonctionnement des écoles. Dans des situations de crise, il faudrait pouvoir se recentrer sur l'essentiel.

Certains outils auraient pu faire gagner un temps considérable. Ainsi, l'existence d'un espace numérique de travail (ENT) pour communiquer avec les familles et les élèves aurait été un plus. Au niveau départemental, il nous semble important de proposer un tel outil aux écoles.

Par ailleurs, la demande intersyndicale de donner la possibilité de mobiliser deux journées des obligations réglementaires de service serait une première étape dans la reconnaissance du travail de préparation d'une rentrée qui risque fort de ne pas être comme les autres...

Enfin, une évaluation de la santé au travail des directeurs doit être menée de manière urgente et aboutir à de véritables actions de prévention.

A plus long terme :

- Un cadre clair, transparent et équitable nous semble indispensable. Dépendre de directives définies à l'échelle d'une circonscription (et variables d'une circonscription à l'autre) n'est plus une option.
- Organiser des temps d'échange et de mutualisation entre directeurs d'un même secteur et sur la base du volontariat pourrait être une option intéressante à condition qu'ils soient organisés sur le temps de travail (hors décharge).
- En attendant un véritable aide administrative pérenne, il est indispensable que les services civiques puissent être dans les écoles dès le mois de septembre.
- Les évolutions des outils numériques devraient faire l'objet d'une concertation préalable pour éviter des changements problématiques (ex. impossibilité de modifier le dossier administratif des élèves avant le 1^{er} septembre dans ONDE). Des fonctionnalités intéressantes pourraient être ajoutées (ex. outil qui permettrait de créer des listes de diffusion intégré dans ONDE)
- Reconnaître le travail réalisé par les coordinateurs de PIAL en octroyant une indemnité spécifique.

Réponses de l'équipe de direction :

- Pas de déni de la situation des directeurs, à qui il a été demandé beaucoup pendant cette période. On nous assure que toutes les difficultés évoquées sont remontées au ministère.
- La mise en œuvre exemplaire des directives ministérielles dans le département est saluée.
- Les directives ministérielles devaient être adaptées aux réalités locales (notamment le manque de ressources humaines), d'où une application parfois moins favorable qu'espéré.
- Pendant le confinement, on nous assure que les informations stabilisées ont été transmises le plus rapidement possible.
- La demande d'octroi de deux journées (solidarité et priorité académique) pour la préparation de rentrée va être étudiée.
- Les données récoltées dans le cadre des enquêtes étaient destinées au ministère. Départementalement, toutes les demandes ministérielles n'ont pas été relayés pour éviter la surcharge.
- Les équipes de circonscription ont apporté leur soutien aux directeurs.
- Sur les outils numériques, la *délégation académique au numérique* éducatif (DANE) a été sollicité mais cela prendra du temps. Notre proposition d'un ENT déployable à l'échelon départemental est accueillie favorablement.
- Au niveau académique, 70% des stagiaires ont été recrutés dans le Haut-Rhin (contre 40% habituellement). Cela devrait permettre de dégager des marges de manœuvre pour garantir les décharges des petites écoles et le cas échéant, octroyer des moyens supplémentaires.
- Un volant d'heures de formation sera consacré au « pilotage pédagogique avec les IEN » (réunions de directeurs).
- Une note de rentrée unique pour l'ensemble des inspecteurs sera diffusée à la rentrée pour éviter de multiplier les envois.
- Il n'était pas possible d'organiser un CTSD parce que le mois de juin était une période de réserve électorale. La DASEN n'ayant pas pour habitude de fermer des classes après la rentrée, il n'y a pas de raison que cela change au CSTD de septembre.

- Les services civiques ne peuvent être recrutés qu'à partir du moment où les dotations sont connues. Ces dernières arrivent par vagues.
- Des indemnités pour les coordinateurs de PIAL ne sont pas prévues pour le moment et cela ne dépend pas de l'échelon départemental.
- Des consignes de bienveillance sont passées régulièrement aux IEN
- Les directeurs sont soutenus quand il rencontre des difficultés, notamment face à des parents d'élève (affirmation que nous avons nuancée...).
- Les groupes de travail académiques et départementaux sur la simplification des tâches devraient être réactivés à la rentrée.

Le SE-Unsa 68 reste mobilisé sur les questions relatives à la direction d'école et envisagera de mener des actions si des évolutions favorables ne sont pas actées rapidement.



se-unsa.org